

Chaire de recherche en droit sur la diversité et la sécurité alimentaires (Chaire DDSA)

Le droit et les systèmes alimentaires territorialisés : défis internationaux et canadiens

Colloque SAT, Québec, 1^{er} et 2 octobre 2015

Geneviève Parent
Professeure titulaire

Les SAT et la Chaire de recherche en droit sur la diversité et la sécurité alimentaires

Objectifs de la présentation

- 1- Présenter l'intérêt de faire entrer le droit dans la réflexion et les recherches pluridisciplinaires qui mèneront à l'effectivité des SAT
- 2- Soulever certains défis juridiques que posent les SAT aux plans international et canadien

Le droit et les SAT

- Le droit comme fondement des SAT
- Le droit comme instrument de promotion et de protection des SAT

Le droit comme fondement

- Les développements récents en matière de droit à l'alimentation et sécurité alimentaire;
- Les accords commerciaux permettent les subventions en lien avec l'élaboration des SAT;
- Les appellations réservées et termes valorisants, les indications nutritionnelles, d'origine, labels qui peuvent intervenir dans la valorisation des produits issus des SAT sont permis;

Définition du droit à l'alimentation par O. De Schutter 2014

« le droit de toute personne, seule ou en communauté avec d'autres, d'avoir physiquement et économiquement accès à tout moment à une nourriture suffisante, adéquate et culturellement acceptable, qui soit produite et consommée de façon durable, afin de préserver l'accès des générations futures à la nourriture »

- **La voie à suivre:** la reconstruction des systèmes alimentaires locaux

Le droit comme instrument de promotion et de protection des SAT

Au delà du soutien financier de l'État à la création de SAT:

- Droit fiscal;
- Droit qui contribue à éduquer les consommateurs, enfants, adolescents, restaurateurs, etc.;
- Droit favorisant l'acquisition des produits issus des SAT dans les marchés publics;

Donc :

- **Il demeure un espace politique et juridique pour élaborer, encadrer, promouvoir et protéger les SAT;**
- **Il existe même un *momentum*;**
- **Il faut cesser de percevoir les SAT comme en confrontation avec le système alimentaire mondialisé.**

Les défis juridiques



Riopelle, Isle aux Grues, Québec

Défis juridiques liés aux SAT

- Les défis internationaux

- Les défis canadiens

Défis internationaux

- Difficile judiciarisation des droits humains;
- Vide juridique hors du droit international économique. Le manque d'élaboration d'un droit propre aux SAT ;
- Recherche de de cohérence en droit international ;

Défis canadiens

- *Défis pour le droit comme instrument de promotion et de protection des SAT:*
 - L'utilisation du vocabulaire particulier aux SAT (l'exemple de l'Ontario);
 - La protection du territoire agricole doit être envisagé autrement par le droit désormais;
 - Protection du consommateur face à une multiplication des informations.

Conclusions

- Source de diversité agricole et alimentaire et à la sécurité alimentaire;
- Le droit applicable au SAT est trop peu développé et manque de cohérence;
- Il existe encore un espace politique et juridique qui permet l'élaboration des SAT;
- Développer un droit assez souple qui permette la prise en compte des réalités culturelles et régionales exprimées dans les définitions variables de différents termes communs;

Plan de la présentation

Parent G., et M-C Desjardins, « Le droit et les systèmes alimentaires territorialisés : perspective canadienne », *Revue Économies & Sociétés, série "Systèmes agroalimentaires"*, no 37-2015 (accepté pour publication)

Site internet et contact

Site internet de la Chaire

Chaire de recherche en droit sur la diversité et la sécurité alimentaires
1129, Pavillon Charles-De Koninck
1030, avenue des Sciences-Humaines
Université Laval
Québec (Québec), G1V 0A6
cddsa@fd.ulaval.ca